

Délibération n° 11	Conseil Municipal du 19 Juin 2017
Service événementiel	Domaine de compétence 7.10 - Finances – divers
<p>Le Lundi 19 Juin deux mille dix-sept à 19 h 00, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en réunion publique, à la Mairie, sous la présidence du Maire, Monsieur Philippe Fait.</p> <p><b>Présents :</b> Monsieur Philippe FAIT, Madame Monsieur Bernard GHESELLE, Christelle BEAURAIN, Monsieur Sébastien BAILLET, Monsieur Frédéric CADET, Monsieur Lucien BONVOISIN, Monsieur Bagdad GHEZAL, Madame Dominique DELSAUX, Madame Kathy HANQUEZ, Adjoint, Monsieur Gérard ANDRE, Madame Maryse MAILLART,, Madame Martine GHEZAL, Monsieur Joël DACHICOURT, Madame Charlotte PERRAULT, Monsieur Yvon BRIHIER, Monsieur Richard KASPZAK, Mme Laurie CAFFIER, Monsieur Jean-Michel GOSSELIN, Monsieur Christian RAMET, Madame Josiane BOUTOILLE, Madame Isabelle ROMANCANT, Monsieur Pascal THIEBAUX, Monsieur Stéphane SAGNIER, Madame Stéphanie CODRON, Monsieur Jean-Pierre LAMOUR, Madame Monique VAMBRE, Monsieur Jean-Paul HAGNERE, Monsieur Francis LEROY, Monsieur Francis GRAVET, Monsieur Edouard YDEE, conseillers municipaux.</p> <p><b>Absents excusés ayant donné pouvoir :</b> Madame Martina DESCHARLES à Monsieur Le Maire, Madame Angélique COUSIN (arrivée à 19 h 45) à Madame Hanquez Cathy, Madame Stéphanie DANNE à Monsieur THIEBAUX Pascal.</p> <p><b>Absent (s) excusé (s) :</b> 3 puis 2</p> <p><b>Absent (s) non excusé (s) :</b></p> <p><b>Votants :</b> 33</p> <p><b>Secrétaire de séance : Madame Laurie CAFIER</b></p> <p>Objet : Tarif des prestations proposées par l'école de musique municipale à compter de la rentrée scolaire de septembre 2017</p> <p>Rapporteur : Monsieur Sébastien Baillet, adjoint à la culture.</p>	

<p><u>Date de convocation :</u> 13/06/2017</p> <p><u>Membres présents :</u> 30 puis 31 (arrivée de Mme COUSIN Angélique à 19 h 45)</p> <p><u>Membres ayant donné pouvoir :</u> 3 puis 2</p> <p><u>Membre(s) excusé(s) :</u></p> <p><u>Membre(s) non excusé(s) :</u></p> <p><u>Nombre de votants :</u> 33</p> <p>Affiché le 20/06/2017</p>
---

**Vu** l'avis favorable de la Commission Culture du 8 Juin 2017.

Les tarifs de l'école de musique municipale prendront effet à la rentrée scolaire de septembre 2017 et restent applicables tant qu'une nouvelle délibération ne sera pas intervenue pour les modifier.

#### GRILLE TARIFAIRE

Tarif pour 1h de solfège et 30 min de pratique instrumentale par semaine	Étaplois	98 € par année scolaire
	Extérieurs	131 € par année scolaire
Tarif pour 1h d'éveil musical par semaine pour enfant de 4 à 6 ans	Étaplois	50 € par année scolaire
	Extérieurs	77 € par année scolaire

Tarif pour 1h de solfège par semaine	Tarif unique	50 € par année scolaire
Tarif pour 1 atelier collectif adulte	Tarif unique	77 € par année scolaire
Tarif famille	Tarif unique	Remise de 15 % à partir du 2ème enfant

#### MISE A DISPOSITION D'INSTRUMENT

	Instrument de valeur inférieur à 700 €	instrument de valeur supérieur à 700 €
Tarif unique	35,00 €	60,00 €

#### Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- de créer un tarif famille qui s'ajoute à la grille tarifaire ci-dessus,
- de créer un tarif pour la mise à disposition d'instrument,
- d'approuver que le droit d'inscription annuel ne peut être remboursé,
- d'approuver le règlement intérieur de l'école de musique municipale et le contrat de mise à disposition d'instrument joints en annexe,
- d'approuver les tarifs proposés ci-dessus.

La délibération est adoptée à l'unanimité par 33 voix pour.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus

*Délibération rendue exécutoire en vertu de sa publication et de sa transmission au Contrôle de légalité le (voir visa)*

Le Maire  
Philippe Fait



*La présente délibération peut faire l'objet dans les deux mois suivant leur publication*

- d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Maire
- d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Lille

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

062-216203182-20170619-del11-19062017-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/06/2017